

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Nom du Produit: Norchex

Usage du Produit: Antimousse

Fabricant: Consulter le fournisseur

Fournisseur: Northern Technical Solutions Inc.
Adresse: 7040 Wellington Rd 124 South
 Guelph, ON N1H 6J3

Numéro de téléphone: 519-766-9899

Numéro de téléphone d'urgence: 519-766-9899

SECTION 2 – INGRÉDIENTS DANGEREUX

Nom de Chimiques	CAS#	Pd%	ACGIH-TLVs 8 hr MPT	CL ₅₀ (4 heures, Rat)	DL ₅₀ (Orale, Rat)
Antimousse silicone	mélange propriétaire	60 - 100	10 mg/m ³ (inhalable PNOS)	Pas disponibles	Pas disponibles

SECTION 3 – DANGERS

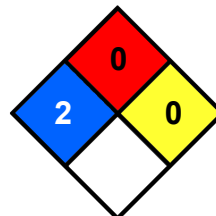
Vue d'ensemble des Urgences: ATTENTION. L'INSUFFISANCE DE DONNÉES DISPONIBLES. PEUT IRRITER LES YEUX ET LA PEAU. PEUT CAUSER DES EFFETS NOCIFS EN CAS D'ABSORPTION PAR LA PEAU, EN CAS D'INHALATION, OU EN CAS D'INGESTION. PEUT CAUSER DES EFFETS CHRONIQUES.

SIMDUT: D2B – Effets Toxiques Autres



SIMD ET ANPI:

SANTÉ	* 2
INCENDIE	0
DANGER PHYSIQUE	0
EPP	B



Légende	
Danger Extrême	4
Graves	3
Modérée	2
Légère	1
Minimal	0
Chronique	*

TMD/DDT: NON RÉGLEMENTÉ

Organes Cibles: Les yeux, la peau, des voies respiratoires.

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

Yeux: Rincer immédiatement l'œil ou les yeux exposés, en maintenant les paupières ouvertes, sous un léger courant d'eau tiède durant au moins 20 minutes. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Peau: Enlever les vêtements contaminés et rincer la peau à grande eau durant au moins 20 minutes. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.

Inhalation: Transporter la victime à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.

Ingestion: Obtenir des soins médicaux immédiatement. Ne pas provoquer le vomissement. Si la victime vomit naturellement, la pencher vers l'avant pour réduire le risque d'aspiration.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair (°C/°F - TCC): Ininflammables. **LEL:** Pas disponibles. **UEL:** Pas disponibles.

Produits de combustion dangereux: Pas disponibles.

Température d'auto-inflammation (°C): Pas disponibles.

Produits extincteurs: Poudre extinctrice B, dioxyde de carbone.

Méthodes de lutte contre l'incendie: Les pompiers doivent porter un équipement de protection complet et qu'un appareil respiratoire autonome (SCBA).

Dangers d'incendie et d'explosion: Pas disponibles.

Données sur l'explosibilité-sensibilité aux chocs: Pas disponibles.

Données sur l'explosibilité-sensibilité aux décharges électrostatiques: Pas disponibles.

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles: Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de la Section 8 protection individuelle. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur.

Interventions en cas de déversement: Évacuer le personnel non protégé et non formé de la zone. Le déversement doit être nettoyé par des personnes qualifiées seulement. Ventiler la zone avec l'air. Confiner le déversement. Ramasser les produits déversés et nettoyer la zone. Placer déchets dans un récipient fermé approprié pour élimination. Consulter à la Section 13 pour l'élimination considérations.

SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention: Réservé aux industries et aux professionnels seulement. Conformément aux directives de votre employeur. Éviter tout contact avec des matières incompatibles. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières. N'utiliser que dans un endroit bien aéré ou avec une protection respiratoire. Ne pas avaler. Ne pas manger, ni boire, ni fumer sur les lieux de travail. Enlever les vêtements contaminés et les jeter ou les laver avant de les réutiliser. Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Entreposage: Conformément aux directives de votre employeur. Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer loin des matières incompatibles. Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des Yeux/Visage: Conformément aux directives de votre employeur. Éviter le contact. Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection des Mains: Conformément aux directives de votre employeur. Éviter le contact. Porter des gants résistants aux chimiques. Sélectionner et porter des gants selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition en milieu de travail. Consulter l'ACGIH ou le fabricant de gants pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

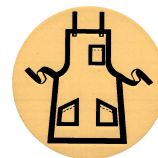
Protection de la Peau: Conformément aux directives de votre employeur. Éviter le contact. Porter l'équipement de protection approprié au besoin pour empêcher l'exposition. Sélectionner et porter d'équipement de protection selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition en milieu de travail. Consulter l'ACGIH ou le fabricant d'équipement pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Protection Respiratoire: Conformément aux directives de votre employeur. Ne pas respirer les poussières. Si la ventilation n'est pas adéquate porter un appareil de protection respiratoire approprié. Sélectionner et porter d'équipement respiratoire approuvé par le NIOSH selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition en milieu de travail.

Ingestion: Ne pas avaler. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement les zones exposées avec de l'eau et du savon.

Ventilation: N'utiliser que dans un endroit bien aéré ou avec de protection respiratoire.

Système de contrôle technique: Utiliser des enceintes fermées, des systèmes de ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle techniques pour garder la quantité de particules aéroportées en-dessous du niveau recommandé. Il doit y avoir une douche de sécurité et une fontaine pour irrigation oculaire dans le voisinage immédiat des zones de travail.



LIMITES D'EXPOSITION:

Nom de Chimiques	ACGIH TLV –STEL	ACGIH TLV – 8 hr TWA	OSHA PEL– 8 hr TWA
Antimousse silicone	Pas disponibles	10 mg/m ³ (inhalable PNOS)	5 mg/m ³ (respirable PNOS)

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: Solide
pH (10%): Pas disponibles
Densité de vapeur (Air = 1): Sans objet
Volatils (Wt%): ~0
Viscosité: Pas disponibles
Solubilité dans l'eau: Dispersible
Tension de vapeur: Sans objet
Point d'ébullition (°C): Pas disponibles
Seuil de l'odeur (ppm): Pas disponibles

Apparence; Odeur: Granules blanc; savonneuse
Point d'éclair (°C/°F - TCC): Pas disponibles
Température d'auto-inflammation (°C): Pas disponibles
Vitesse d'évaporation (Éther =1): Sans objet
Limite supérieure d'explosibilité (LSE): Pas disponibles
Limite inférieure d'explosibilité (LIE): Pas disponibles
Point de fusion/congélation (°C): 741
Densité spécifique (l'eau =1): 0.6 g/cm³
Coefficient de l'eau/d'huile: Pas disponibles

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité Chimiques: Stable. Pas de polymérisation dangereuse.

Matières incompatibles: Aucune inconnu. L'insuffisance de données disponibles.

Conditions à éviter: Éviter la production des poussières.

Produits de décomposition dangereux: Pas disponibles.

SECTION 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Voies d'Exposition: Yeux, Peau, Inhalation, Absorption, Ingestion

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË: L'insuffisance de données disponibles.

Yeux: Peut causer une irritation. Les symptômes peuvent inclure rougeurs, douleurs, et larmes.

Peau: Peut causer une irritation. Les symptômes peuvent inclure rougeurs localisées, de l'enflure, des démangeaisons, et de la douleur.

Inhalation: Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Ingestion: Peut causer des effets gastrointestinal y compris des nausées, des vomissements et des diarrhées.

DONNÉES DE TOXICITÉ AIGUË:		Rat - Inhalation	Lapin - Cutanée	Rat - Ingestion
<u>Chimiques</u>	<u>RTECS #</u>	<u>4 heures - CL₅₀</u>	<u>DL₅₀</u>	<u>DL₅₀</u>
Antimousse silicone	Pas disponibles	Pas disponibles	Pas disponibles	Pas disponibles

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE: L'insuffisance de données disponibles.

Aggravation des Conditions Préexistantes: L'insuffisance de données disponibles.

Peau: L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.

Irritation: Dangereux d'après les critères du SIMDUT/l'OSHA.

Sensibilisation: L'insuffisance de données disponibles.

Effets sur la reproduction: L'insuffisance de données disponibles.

Tératogénicité: L'insuffisance de données disponibles.

Mutagénicité: L'insuffisance de données disponibles.

Cancérogénicité: L'insuffisance de données disponibles.

Matières Synergiques Toxicologiquement: Pas de données disponibles.

SECTION 12 - INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

Effets Environnementales: L'insuffisance de données disponibles.

Données d'écotoxicité: L'insuffisance de données disponibles.

Données Écofate: L'insuffisance de données disponibles.

Avis: Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique a été obtenue de sources considérées comme exactes et fiables. Les informations ci-dessus est considérée comme étant correcte mais elle ne prétend pas être exhaustive et devrait être utilisé seulement comme un guide. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, nous assumons que l'utilisateur de la présente matière a reçu la formation obligatoire voulue conformément aux règlements. Aucune garantie expresse ou implicite n'est émise et le fournisseur ne sera pas responsable en cas de pertes, blessures ou dommages indirects résultant de l'utilisation des renseignements dans la présente fiche signalétique.

SECTION 13 – ÉLIMINATION

Élimination: Consulter les règlements applicables et les autorités avant l'élimination.

SECTION 14 - INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

Transport des Marchandises Dangereuses (TMD): NON RÉGLEMENTÉ

ÉTAS-UNIS Département de Transport (DDT): NON RÉGLEMENTÉ

SECTION 15 – INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

CANADA: L'insuffisance de données disponibles. Ce produit contrôlé a été classé en tenant compte des critères de risques énoncés dans la Loi sur les produits contrôlés et cette fiche signalétique contient tous les renseignements qui y sont relatifs.

Classification du SIMDUT: D2B

Loi sur les Produits Dangereux - Liste de Divulgence des Ingrédients (LDI): L'insuffisance de données disponibles.

ÉTAS-UNIS: L'insuffisance de données disponibles.

L'OSHA: L'insuffisance de données disponibles.

Titre III SARA/EPCRA Sections 311 & 312 – Danger Catégories: L'insuffisance de données disponibles.

Titre III SARA/EPCRA Section 313 – Chimiques Toxiques – Inventaire des Rejets Toxiques: L'insuffisance de données disponibles.

Titre III SARA/EPCRA Sections 302 & 304 - Substances Extrêmement Dangereux - Seuil de Planification Quantités: L'insuffisance de données disponibles.

CERCLA – Substances Dangereux - Quantités à Rapport: L'insuffisance de données disponibles.

RCRA: L'insuffisance de données disponibles.

Loi sur la Qualité de l'Air (CAA): L'insuffisance de données disponibles.

Loi sur la Qualité de l'Eau (CWA): L'insuffisance de données disponibles.

SECTION 16 - RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

FS préparée par: Service Technique. Contactez le fournisseur pour l'information.

Date: Juin 3, 2011